

Programme de rachat dans la limite de 445 000 actions

Paris, le 24 juin 2020 - Atos SE annonce la mise en œuvre à compter du 24 juin 2020 d'un mandat irrévocable avec un prestataire de services financiers indépendant (PSI) portant sur le rachat de ses propres actions dans la limite de 445 000 actions jusqu'au 24 juillet 2020 au plus tard, pour un prix ne pouvant dépasser le plafond de 120 € par action tel que fixé dans la 22^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Annuelle du 16 juin 2020. Ces actions sont destinées à être remises à des bénéficiaires d'actions de performance, de plans d'achat d'actions ou autres plans d'intéressement à long-terme.

A propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 110 000 collaborateurs dans 73 pays et un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards d'euros. Numéro un européen du Cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées de Cloud Hybride Orchestré, Big Data, Applications Métiers et Environnement de Travail Connecté. Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Groupe exerce ses activités sous les marques Atos, Atos|Syntel, et Unify. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts

Pour plus d'information, merci de contacter :

Relations Investisseurs :

Gilles Arditti

+33 1 73 26 00 66

gilles.arditti@atos.net